

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret\\_Registre de copies de lettres envoyées\\_FAM](#)  
2005-00-122ItemMarie Moret à Émile Venet-Baudeville, 21 février 1900

# Marie Moret à Émile Venet-Baudeville, 21 février 1900

**Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)**

## Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

## Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)  
DroitsFamilière de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

## Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)  
Date de rédaction[20 février 1900](#)  
Lieu de rédaction14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)  
Destinataire[Venet-Baudeville, Émile](#)  
Lieu de destinationLesquielles-Saint-Germain (Aisne)

## Description

RésuméMarie Moret remercie Émile Venet de sa lettre du 18 février 1900 l'informant qu'il s'est occupé de clouer la porte du cabinet d'aisances du jardin [de sa propriété de Lesquielles]. Elle le prie de mettre le treillage à la haie du jardin et lui demande l'envoi du mémoire une fois les travaux effectués, pour règlement.  
SupportDeux lettres sont copiées sur le même folio 346r.

## Mots-clés

[Économie domestique](#), [Jardins](#)

Lieux cités[Lesquielles-Saint-Germain \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024



Nîmes 21 février  
1900

Monsieur Seret,

Je vous remercie de  
votre lettre du 16 et.

Vous avez bien fait de cesser  
clouer la porte du cabinet  
d'aisances du jardin.

Faites mettre le treillage  
dont vous parlez, à la haie  
du petit jardin qui avoi-  
sine le cabinet. Et une  
fois le travail terminé,  
envoyez-moi, si cela vous  
abrange, le mémoire  
de l'ouvrier afin que j'en  
envoie le montant.

Nîmes 22 février  
1900

14 rue Bourdaloue

Monsieur le Directeur de  
l'Assistance par le travail,

J'ai l'honneur de vous  
prier de me faire délivrer,  
ainsi que précédemment, au  
N° 14 rue Bourdaloue :

— 200 Kilogr. de Branchettes  
en sacs, bien sèches, dont  
je paierai le montant à la  
personne qui effectuera la  
livraison.

Envoyez, s'il vous  
plait, dans la matinée de  
10 h<sup>1</sup>/<sub>2</sub> à 11 h<sup>1</sup>/<sub>2</sub> par la

facilité de la réception  
J'attends avec  
votre amitié  
Surt